



## COMPTE-RENDU du Comité Syndical

Séance du jeudi 28 septembre 2023

Nombre de délégués : 22  
titulaires

- Présent(e)s : 13 (dont 2 DS)
- Pouvoirs : 1
- Excusé(e)s : 8
- Absent(e)s non excusé(e)s :

Présent(e)s :

L'an deux mil vingt-trois, le 28 septembre 2023 le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 14 septembre 2023, s'est réuni à 13 h 30 à la salle du Savoir à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

ABELLAN Tim ; BALLELIO Pierre ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; GAMET Christian ; GAT Thierry suppléé par BLANC Maurice ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROSET Patrick ; SAUZE Jean-Luc ; SCOTTI Mattia ; VARIGNY Nicolas suppléé par Fabienne MARGUILLER

Pouvoirs :

CHONE Jean-Philippe donne pouvoir à GAMET Christian

Excusé(e)s :

ATHANAZE Pierre ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; GIROMAGNY Véronique ; GROSPERRIN Anne ; HUMBERT Claude ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SUBRA Cécile

### Secrétaire de séance : BALLELIO Pierre

Mr BOULUD Michel, ouvre la séance à 13h40, il fait l'appel des élus et indique que le quorum est atteint.

## I/ AFFAIRES GENERALES

### **RAPPORT n°1 : Agenda**

Les prochaines réunions du Bureau Syndical et du Comité Syndical ont été fixées aux dates suivantes :

- **Bureau le 13 octobre 2023 à 9h00**
- **Comité le 10 novembre 2023 à 9h00**

Les élus demandent à faire un récapitulatif des différentes dates de réunions avec le Smaavo. Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE leur donne toutes les dates à venir des réunions.

Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE, rappelle que le prochain comité qui se tiendra le 10 novembre 2023 nécessite la présence de 2/3 des membres du comité.

### **RAPPORT n°2 : Approbation du Compte-Rendu de la séance du Comité Syndical du 02 février 2023**

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante sur le compte rendu de la séance précédente, voté à l'unanimité.

### **RAPPORT n°3 : Délibération – Décisions Modificatives Budget principal et budgets annexes 2023**

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votées à l'unanimité.

### **RAPPORT n°4 : Délibération - Règlement Budgétaire et Financier**

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, voté à l'unanimité.

### **RAPPORT n°5 : Délibération - Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024**

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité.

### **RAPPORT n°6 : Délibération - Détermination des durées d'amortissement des immobilisations**

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité.

### **RAPPORT n°7 : Délibération – Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents – Abroge et remplace délibération n°2020-021 du 08.12.2020**

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité.

### **RAPPORT n°8 : Délibération - Délibération portant désignation du référent déontologue de l'élu local du cdg69**

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité.

### **RAPPORT n°9 : Point marchés publics et communication**

Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE fait un point sur l'attribution de deux marchés depuis le dernier comité.

- Attribution marché étude espaces de bon fonctionnement à CEREG TERRITOIRES
- Attribution marché étude SIG à SEGIC.

Elle évoque également le contentieux avec l'entreprise Dynamic Hydro sur le marché de maîtrise d'œuvre PPRE, qui est suivi par l'avocat et en cours.

Pour terminer, elle rappelle que des projets de plaquettes de communication ont été envoyé avec la convocation et que l'on attend un retour des remarques des élus afin de les finaliser.

Aucune remarque de l'assemblée.

## **III/ AFFAIRES CONCERNANT LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT**

Néant

## **II/ AFFAIRES CONCERNANT LES COMPETENCES GEMAPI ET COMPLEMENTAIRES**

**RAPPORT n°10 : Délibération - Participations statutaires 2023 des membres adhérent à la compétence GEMAPI – Complément de participation**

Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE explique pourquoi une participation supplémentaire est demandée.

La délibération est votée à l'unanimité par les membres du collège Gémapi.

**RAPPORT n°11 : Questions diverses**

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h10.

Le Président  
Michel BOULUD



The image shows a handwritten signature in blue ink next to a circular official stamp. The stamp contains the text "Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon" around the perimeter and a central emblem featuring a landscape with a tree and a building.

